



AVIS PUBLIC Modification date de séances

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 23 novembre 2021, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante qui modifie le calendrier des séances ordinaires :

Résolution 2021-11-311 – Autorisant la modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en recommencement d'élections le 5 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du mois de décembre devra se tenir après l'assermentation des nouveaux élus;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par monsieur Alexandre Brault, appuyé par madame Marie-Ève Boutin et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, de modifier la date de la séance ordinaire du mois de décembre comme suite :

Date originale	Date modifiée
Le mardi 14 décembre 2021	Le lundi 20 décembre 2021

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 8^e jour du mois de décembre 2021.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00, le 8 décembre 2021.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière